

Résumé du Conseil général de la FMOQ du 28 avril 2018

Rapport du président, Dr Louis Godin Renouvellement de l'Entente générale:

- Une augmentation paramétrique de l'ensemble des tarifs sera en vigueur probablement à partir du 1er août 2018. Un paiement rétroactif aura lieu par la suite pour le 1er avril au 1er août 2018.
- Une nouvelle entente sur la pratique en CHSLD a été annoncée afin d'encourager les médecins à pratiquer en centre d'hébergement- voir l'info-lettre de la RAMQ du 30 avril 2018 et la lettre d'entente 327.

Les conditions d'application de l'entente prévoient la formation d'un groupe de médecins couvrant un CHSLD donné. Chacun reçoit un forfait trimestriel de 34\$ par lit qui lui est attribué et chaque patient est pondéré 6 :1 pour son GMF si applicable et pour la nomenclature de plus de 500 patients.

Il y a aussi un forfait pour le médecin responsable du groupe.

Date d'entrée en vigueur : 1er avril 2018

- Il y a des réflexions en cours pour augmenter entre autres le tarif de l'allocation de formation et ressourcement, une majoration de la rémunération à l'urgence en heures défavorables, une augmentation des tarifs des forfaits annuels de prise en charge et pour le médico-administratif.

Entente sur l'accessibilité :

- Le taux d'inscription au 13 avril 2018 était de 79,6%. Cependant, les patients pris en charge via la lettre d'entente 321 ne sont pas pris en compte s'ils n'ont pas encore vu le médecin attiré.
- Le taux d'assiduité au 31 décembre 2017 était de 83,5%.
- Rapport du directeur des affaires professionnelles, Dr Michel Desrosiers
- Il n'y aura pas de renouvellement au 1er juillet 2018 pour OMNIMAX. À compter de 2019, le renouvellement se fera au 1er janvier annuellement.
- Des discussions sont en cours entre la FMOQ et

la RAMQ afin de clarifier ce qui est permis ou non concernant les frais accessoires, entre autres les frais pour des billets d'absence demandés par un tiers.

- La mise en place de SYRA continue d'avoir des impacts sur la facturation, par exemple sur la comptabilité de l'intervention clinique en fonction de l'heure de début et de fin de la visite. N'hésitez pas à contacter la FMOQ pour leur faire part de votre réflexion sur le sujet.

Élection d'un membre au comité d'audit

À la suite de la démission de la Dre Anne Laliberté, Dre Marie-Pierre Laflamme a été élue comme nouvelle membre du comité d'audit.

À vos agendas

Journée de réflexion sur la pratique médicale en CLSC

La Plaza, 420 Rue Sherbrooke O, Montréal QC

Cette journée précédera l'assemblée générale annuelle de l'Association qui se tiendra le 14 septembre 2018.

Conférences / débats

13 septembre 2018, Montréal – 8 h 30

La pratique médicale évolue et nous sommes nombreux à nous inquiéter de l'avenir de la pratique médicale en CLSC. *Quelle position devrions-nous défendre ? Que sera la pratique médicale en CLSC dans le futur ?*

Nous vous proposons de venir en débattre avec nous et nos invités spéciaux! Conférences gratuites.

Assemblée générale spéciale

13 septembre 2018, Montréal – 16 h 30

En marge des travaux de révision des statuts de la FMOQ, l'Association a amorcé en 2017 la révision de ses propres statuts !

Nous vous convoquerons prochainement à l'assemblée générale spéciale qui portera sur l'adoption de nos statuts.

**Surveillez nos prochaines
communications pour découvrir
la programmation complète du
13 septembre!**

